



**Skate Canada**

# **ÉTATS FINANCIERS**

---

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024





**ÉTATS FINANCIERS  
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024**

**TABLE DES MATIÈRES**

	<b>PAGE</b>
État de la situation financière	4
État de l'évolution des actifs nets	5
État des résultats	6
État des flux de trésorerie	7
Annexe A - Championnats du monde de patinage artistique de l'UIP	8
Notes jointes aux états financiers	9 - 18





**KPMG s.r.l./s.E.N.C.R.L.**  
1800-150, rue Elgin  
Ottawa (ON) K2P 2P8  
Canada  
Téléphone 613 212 5764  
Télécopieur 613 212 2896

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de Patinage Canada

### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Patinage Canada (l'« entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2024;
- l'état de l'évolution des actifs nets pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes afférentes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de son exploitation, de l'évolution de ses actifs nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Autre point – Informations comparatives**

Les états financiers de au 31 mars 2023 et pour l'exercice clos à cette date ont été audités par d'autres auditeurs, qui ont exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date 18 mai 2023.



### ***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

### ***Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



Page 3

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*KPMG A.N.R. / S.R.L.*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Canada)

le 21 Mai 2024

**Patinage Canada**  
 État de la situation financière  
 Au 31 mars 2024

ACTIFS		2024 \$	2023 \$
<b>Actif à court terme</b>			
Encaisse		1 055 984	761 566
Comptes débiteurs	Note 14	6 824 628	1 551 508
Charges payées d'avance		563 692	1 125 709
Fonds en fiducie des patineurs de Patinage Canada	Note 3	51	57 426
		<u>8 444 355</u>	<u>3 496 209</u>
<b>Placements</b>	Note 4	30 189 416	27 041 842
<b>Collections</b>	Note 5	1 377 950	1 223 050
<b>Immobilisations</b>	Note 6	941 057	547 704
		<u>40 952 778</u>	<u>32 308 805</u>
<b>PASSIFS ET ACTIFS NETS</b>			
<b>Passif à court terme</b>			
Comptes créditeurs et passifs courus	Note 7	5 483 368	2 024 487
Revenus reportés	Note 9	167 431	929 355
Fonds en fiducie des patineurs de Patinage Canada	Note 3	51	57 426
		<u>5 650 850</u>	<u>3 011 268</u>
<b>Actifs nets</b>			
Non affecté		32 688 231	27 232 093
Investis dans des immobilisations et collections		2 319 007	1 770 754
Affecté d'origine externe		115 829	115 829
Fonds de dotation		178 861	178 861
		<u>35 301 928</u>	<u>29 297 537</u>
		<u>40 952 778</u>	<u>32 308 805</u>
Engagements	Note 12		
Éventualités	Note 13		

*Karen Butcher*

Karen Butcher, présidente

*Debra Armstrong*

Debra Armstrong, directrice générale

**Patinage Canada**

État de l'évolution des actifs nets

**Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024**

	<b>Solde - À l'ouverture de l'exercice \$</b>	<b>Revenus nets de l'exercice \$</b>	<b>Acquisition d'immobilisations et de collections \$</b>	<b>Solde - À la clôture de l'exercice \$</b>
Non affecté	27 232 093	5 960 052	(503 914)	32 688 231
Investis dans des immobilisations et collections	1 770 754	(110 561)	658 814	2 319 007
Affecté d'origine externe	115 829	-	-	115 829
Fonds de dotation	178 861	-	-	178 861
	<b>29 297 537</b>	<b>5 849 491</b>	<b>154 900</b>	<b>35 301 928</b>

**Patinage Canada**  
 État des résultats  
 Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Revenus</b>		
Frais d'adhésion	11 556 445	8 818 310
Frais d'évaluation	1 148 808	1 018 080
Événements	2 494 449	6 568 182
Marchandises	131 801	152 517
Subventions gouvernementales et autres	2 641 654	2 867 388
Commandites (note 10)	337 429	511 955
Sport sécuritaire	1 034 917	624 174
Autres	432 026	558 028
Championnats du monde de patinage artistique de l'UIP (annexe A)	14 869 265	-
	<b>34 646 794</b>	<b>21 118 634</b>
<b>Dépenses</b>		
Paiements aux sections	5 849 517	4 768 932
Subventions aux athlètes	694 812	764 810
Événements	3 645 283	7 474 827
Publicité	86 055	159 361
Frais d'investissement et frais bancaires	308 662	289 811
Salaires, avantages sociaux et perfectionnement professionnel	4 329 896	4 305 194
Honoraires professionnels et services contractuels	2 154 765	1 833 211
Installations	691 752	692 876
Frais de déplacement et d'hébergement	2 420 010	2 684 585
Technologie et abonnements	301 049	253 855
Frais de bureau	45 771	52 315
Général	205 043	398 161
Amortissement d'immobilisations	110 561	116 795
Championnats du monde de patinage artistique de l'UIP (annexe A)	11 357 228	-
	<b>32 200 404</b>	<b>23 794 733</b>
<b>Revenus nets des résultats</b>	<b>2 446 390</b>	<b>(2 676 099)</b>
Revenus de placement (perte) (note 4)	3 403 101	(33 125)
<b>Revenus nets de l'exercice</b>	<b>5 849 491</b>	<b>(2 709 224)</b>



**Patinage Canada**  
 Etat des flux de trésorerie  
 Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024

	2024	2023
	\$	\$
<b>Flux de trésorerie fourni par (utilisé dans)</b>		
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Revenus nets de l'exercice	5 849 491	(2 709 224)
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement d'immobilisations	110 561	116 795
Évolution de la juste valeur des placements	(2 927 887)	(496 388)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Variation des comptes débiteurs	(5 273 120)	(474 559)
Variation des charges payées d'avance	562 017	(656 971)
Variation des comptes créditeurs et passifs courus	3 458 881	482 525
Variation des revenus reportés	(761 924)	79 778
	<b>1 018 019</b>	<b>(3 658 044)</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Variation nette des placements	(219 687)	2 767 163
Achat d'immobilisations	(503 914)	(337 082)
	<b>(723 601)</b>	<b>2 430 081</b>
<b>Évolution nette de la trésorerie pour l'exercice</b>	<b>294 418</b>	<b>(1 227 963)</b>
<b>Trésorerie - À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>761 566</b>	<b>1 989 529</b>
<b>Trésorerie - À la clôture de l'exercice</b>	<b>1 055 984</b>	<b>761 566</b>

**TABLEAU A****Championnats du monde de patinage artistique de l'UIP – Patinage Canada**

État des résultats

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024

	<b>Mondiaux 2024</b>
	<b>\$</b>
<b>Revenus</b>	
Subventions gouvernementales – Sport Canada	2 800 000
Subventions gouvernementales – À l'échelle provinciale/municipale	3 100 000
Contribution à l'UIP	1 343 771
Vente de billets	5 503 640
Bourse	1 180 023
Vente de souvenirs	276 756
Autres	665 075
	<b>14 869 265</b>
<b>Dépenses</b>	
Généralités et administration	261 814
Exploitation des sites	5 272 490
Frais de déplacement et d'hébergement	1 361 766
Salaires et traitements	116 704
Programme de bénévolat	124 675
Marketing ponctuel	1 035 895
Radiodiffusion	631 541
Festivals et événements parallèles	183 987
Bourse	1 208 650
Héritage du Québec (Montréal)	800 000
Autres	359 706
	<b>11 357 228</b>
<b>Revenus nets</b>	<b>3 512 037</b>

# PATINAGE CANADA

Notes jointes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2024

---

## 1. But de l'Association :

Patinage Canada (« l'Association ») constitue l'organisme dirigeant national du patinage et a pour objectif de développer, de réglementer et de promouvoir le patinage au Canada. Les clubs de patinage sanctionnés, les écoles de patinage et les entraîneurs professionnels certifiés sont membres de Patinage Canada.

Les organisations sportives provinciales responsables de promouvoir le patinage dans leur province, qui sont désignées sous le nom de « sections », sont des organisations autonomes, constituées distinctement en sociétés et ne sont pas incluses dans les présents états financiers.

L'Association est constituée en société en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. L'Association est une association canadienne enregistrée de sport amateur aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu*; elle n'est donc pas assujettie aux impôts sur le revenu et est autorisée à délivrer des reçus de dons.

## 2. Principales méthodes comptables :

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

### a) Constatation des revenus :

L'Association applique la méthode du report pour la comptabilisation des contributions pour les organismes sans but lucratif.

Les contributions affectées d'origine externe, notamment certaines subventions gouvernementales et autres, sont reportées et comptabilisées comme revenu pour la période au cours de laquelle les dépenses connexes sont engagées. Les contributions non affectées sont comptabilisées comme revenu à leur réception ou au moment où elles devraient être reçues si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et si le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus au titre des subventions gouvernementales et autres, qui sont obtenus par l'entremise de contrats liés à des livrables précis, sont comptabilisés sous réserve de l'achèvement des livrables, comme il est précisé dans les accords contractuels.

Les revenus provenant des frais d'adhésion, des frais liés au sport sécuritaire et des frais d'évaluation sont comptabilisés à titre de revenus dans la période de réception ou la période où ils sont débitables.

Le revenu au titre du parrainage est comptabilisé selon la méthode linéaire sur la durée de l'accord connexe. Le revenu au titre des marchandises est comptabilisé dans la période où il est réalisé.

# PATINAGE CANADA

Notes jointes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite) :

### a) Constatation des revenus (suite) :

Le revenu au titre des événements, y compris le revenu des Championnats du monde de patinage artistique 2024, est comptabilisé au cours de l'exercice où survient l'événement et où les livrables s'y rattachant sont terminés.

Les biens et services contribués sont inscrits à la juste valeur en vigueur au moment de la réception si la valeur peut raisonnablement être estimée et si les biens et services en cause avaient autrement été achetés. Ces états financiers ne tiennent pas compte de la valeur associée aux nombreuses heures contribuées par les bénévoles pour aider l'Association à fournir ses services.

Les contributions affectées à des fins de dotation sont comptabilisées comme des augmentations directes des actifs nets au cours de la période de réception.

Le revenu au titre des intérêts est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les dividendes sont comptabilisés à la date de versement des dividendes. Les gains ou les pertes sur la cession des placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen. Tous les revenus au titre des placements, y compris les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur les placements, sont comptabilisés dans l'état des résultats.

### b) Instruments financiers :

Les instruments financiers sont inscrits à leur juste valeur à la comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ensuite évalués à leur juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ensuite évalués au coût ou au coût amorti, à moins que la direction n'ait choisi de les comptabiliser à leur juste valeur. L'Association a choisi de comptabiliser ses investissements à leur juste valeur.

Les ventes et les achats de placements sont comptabilisés à la date de l'opération. Les frais de transaction engagés pour l'acquisition d'instruments financiers évalués par la suite à leur juste valeur sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés sur les coûts d'acquisition et de financement. Ces coûts sont amortis selon la méthode linéaire.

Les actifs financiers sont évalués à l'égard des indicateurs de dépréciation sur une base annuelle à la fin de l'exercice. S'il y a présence d'un indicateur de dépréciation, l'Association détermine s'il y a un changement défavorable important du montant prévu ou du moment des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. En cas de changement défavorable important des flux de trésorerie attendus, la valeur comptable de l'actif financier est réduite au plus élevé de la valeur actuelle des flux de trésorerie attendus, le montant qui pourrait être réalisé en vendant l'actif financier ou le montant que l'Association s'attend à réaliser en exerçant son droit à toute garantie. Si les événements et les circonstances s'inversent au cours d'une période ultérieure, une perte de valeur sera inversée dans la mesure de l'amélioration, sans dépasser la charge de dépréciation initiale.

# PATINAGE CANADA

Notes jointes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite) :

### c) Conversion des devises :

Les opérations en devises sont initialement enregistrées au taux de change en vigueur à la date de conversion. Par la suite, les actifs et passifs monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Les autres actifs et passifs sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les éléments figurant dans l'état des résultats à l'étude sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les gains et pertes associés à la conversion des devises sont inclus dans l'état des résultats.

### d) Immobilisations :

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile, de la façon qui suit :

Actif	Taux
Matériel informatique et logiciels	3 ans
Matériel de compétition	5 ans
Système de bases de données	10 ans
Matériel de bureau	5 ans
Améliorations locatives	15 ans

---

Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de l'Association de fournir des services, sa valeur comptable est réduite à sa valeur résiduelle.

### e) Trésorerie et équivalents de trésorerie :

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts auprès d'institutions financières qui peuvent être retirés sans préavis ou pénalité et les dépôts à court terme dont l'échéance initiale est de 90 jours ou moins.

### f) Collections :

Les collections sont comptabilisées au coût, soit le prix d'achat des objets acquis ou la juste valeur des objets reçus au moment de la réception. La collection de l'Association ne constitue pas un bien amortissable. La collection est composée d'œuvres d'art et d'autres biens similaires qui ont une importance historique pour le patinage artistique au Canada. La collection est conservée à des fins d'exposition et d'éducation.

En ce qui concerne les objets reçus, la juste valeur est comptabilisée comme une augmentation directe des actifs nets. Lorsqu'un objet est acheté pour les collections et que le prix d'achat est nettement inférieur à la juste valeur, la différence entre la contrepartie payée et la juste valeur est comptabilisée comme une contribution.

# PATINAGE CANADA

Notes jointes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

## 2. Principales méthodes comptables (suite) :

### g) Utilisation d'estimations :

La préparation des états financiers conformément aux normes de comptabilité canadiennes régissant les organismes sans but lucratif exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui influent sur les sommes déclarées d'actifs et de passifs et la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les sommes déclarées de revenus et de dépenses au cours de la période de déclaration. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les estimations sont examinées chaque année et, à mesure que des rajustements deviennent nécessaires, ils sont comptabilisés dans les états financiers au cours de la période au cours de laquelle ils sont connus.

## 3. Fonds en fiducie des patineurs :

L'Association administre des fonds en fiducie au nom de certains patineurs qui ont obtenu de l'argent de contrats de commandite, d'endossement de matériel, de publicité, de participation à des compétitions et d'autres activités. Aucuns frais d'administration n'ont été imputés pour ce service. Ces fonds sont enregistrés en tant que fonds en fiducie et passifs de fiducie, étant donné que l'Association n'a pas droit de propriété à l'égard de ces actifs, mais est uniquement chargée de les administrer au nom des patineurs.

## 4. Placements :

### a) Soldes des placements :

Les placements comprennent les suivants :

<b>31 mars 2024</b>	<b>Coût</b>	<b>Juste valeur</b>
Trésorerie	2 689 743 \$	2 689 743 \$
Obligations de sociétés – canadiennes	1 835 913	1 688 925
Obligations de sociétés – internationales	3 020 552	2 732 876
Obligations du gouvernement – canadien	3 634 504	3 327 962
Actions – canadiennes	9 322 004	11 244 707
Actions – internationales	2 988 871	3 598 022
Actions – américaines	3 591 047	4 860 707
Intérêts débitables	46 474	46 474
	<b>27 129 108 \$</b>	<b>30 189 416 \$</b>

# PATINAGE CANADA

Notes jointes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

## 4. Placements (suite) :

a) Soldes des placements (suite) :

<b>31 mars 2023</b>	<b>Coût</b>	<b>Juste valeur</b>
Trésorerie	3 282 930 \$	3 282 930 \$
Obligations de sociétés – canadiennes	1 725 512	1 574 706
Obligations de sociétés – internationales	2 835 922	2 542 932
Obligations du gouvernement – canadien	3 012 621	2 783 021
Actions – canadiennes	8 222 166	9 718 118
Actions – internationales	2 889 025	3 225 322
Actions – américaines	3 737 844	3 879 270
Intérêts débitables	35 543	35 543
	<b>25 741 563 \$</b>	<b>27 041 842 \$</b>

Les portefeuilles de placements sont gérés par des gestionnaires de placements conformément aux énoncés écrits de politique de placement approuvés par le Conseil d'administration.

Les placements à revenu fixe sont composés d'obligations du gouvernement du Canada et de sociétés de classe « BBB » ou plus. Les obligations portent intérêt à des taux fixes allant de 1,25 % à 6,35 % (1,25 % à 6,35 % en 2023) et sont assorties d'échéances allant de 2024 à 2052 (2023 à 2051 en 2023).

b) Revenus (pertes) de placement :

Les revenus (pertes) de placement comprennent les éléments suivants :

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Intérêts et dividendes	475 215 \$	463 263 \$
Évolution de la juste valeur des placements	2 927 886	(496 388)
	<b>3 403 101 \$</b>	<b>(33 125)\$</b>

## 5. Collections :

Au cours de l'exercice, un ajout de 154 900 \$ (néant \$ en 2023) a été fait à la collection.

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Œuvres d'art et autres actifs similaires	1 377 950 \$	1 223 050 \$

# PATINAGE CANADA

Notes jointes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

## 6. Immobilisations :

	Amortissement		Net	Net
	Coût	cumulé	2024	2023
Matériel informatique et logiciels	72 614 \$	43 557 \$	29 057 \$	26 987 \$
Matériel de compétition	69 138	39 831	29 307	62 697
Système de bases de données	466 925	447 424	19 501	65 652
Matériel de bureau	17 102	7 407	9 695	13 116
Améliorations locatives	62 674	50 139	12 535	18 802
TEC	840 962	–	840 962	360 450
	<b>1 529 415 \$</b>	<b>588 358 \$</b>	<b>941 057 \$</b>	<b>547 704 \$</b>

Le coût et l'amortissement cumulé pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 s'élevaient à 1 172 645 \$ et 624 941 \$, respectivement. Au cours de l'exercice, l'Association a radié 147 144 \$ (13 826 \$ en 2023) d'immobilisations entièrement amorties.

Les travaux en cours sont liés au projet de musée virtuel de 110 642 \$ (105 800 \$ en 2023) et au projet de transformation numérique de 369 870 \$ (213 650 \$ en 2023), qui devraient tous deux être achevés au cours du prochain exercice.

## 7. Remises gouvernementales :

Des remises gouvernementales de néant \$ (néant \$ en 2023) sont comprises dans les comptes créditeurs et les passifs courus.

## 8. Facilités de crédit :

L'Association bénéficie d'un emprunt d'exploitation de 4 000 000 \$ à intérêt variable correspondant au taux préférentiel + 0,5 %. Les placements servent de garantie pour cette facilité et un solde d'au moins 8 000 000 \$ doit être maintenu. Au 31 mars 2024, la ligne de crédit n'a pas été utilisée (non utilisée au 31 mars 2023).



# PATINAGE CANADA

Notes jointes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

## 9. Revenus reportés :

Les revenus reportés comprennent les montants reçus à l'avance relativement aux commandites, aux événements ainsi qu'aux contributions affectées reçues du gouvernement et d'autres bailleurs de fonds qui sont reportés jusqu'à ce que la dépense connexe soit engagée. Le solde du revenu reporté de l'Association se compose des éléments suivants :

	2024	2023
Événements	68 181 \$	7 490 \$
Championnats du monde de patinage artistique de l'UIP 2024	–	700 000
Gouvernance	24 250	13 750
Commandites	75 000	208 115
	<b>67 431 \$</b>	<b>929 355 \$</b>

## 10. Biens et services contribués :

Au cours de l'exercice, l'Association a reçu des biens et services contribués dont la juste valeur s'établit à 176 500 \$ (218 463 \$ en 2023). Ces biens et services contribués découlent surtout de la commandite d'une vaste gamme d'activités associées aux compétitions de l'Association et sont inclus dans l'état des résultats. Les biens et services contribués sont inclus dans la ligne du revenu au titre des événements de l'état des résultats.

## 11. Actifs nets :

### a) Actifs nets non affectés

L'objectif global de l'Association en ce qui concerne ses actifs nets non affectés est d'assurer la stabilité de la prestation des programmes et des services permanents, de financer les initiatives stratégiques et d'atténuer l'incidence financière des risques sur ses activités et l'atteinte de ses objectifs stratégiques.

### b) Affecté d'origine externe – Fonds Elvis Stojko

Le Fonds Elvis Stojko déclare les activités dans le but de décerner des prix à certains patineurs qui font montre de talent et ont la capacité d'élargir les horizons du sport du patinage artistique. Au cours de l'exercice, des prix de néant \$ (néant \$ en 2023) ont été distribués à partir du Fonds.

# PATINAGE CANADA

Notes jointes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

---

## 11. Actifs nets (suite) :

### c) Dotation :

À titre de fonds de dotation, seuls les produits de placement sur le capital peuvent être distribués et le capital doit être conservé.

Le Fonds G. Esdaile déclare les activités associées à l'octroi de prix annuels à certains patineurs choisis des clubs de patinage de la région Ottawa-Gatineau qui ont patiné lors des championnats canadiens précédents ou de championnats nationaux juniors dans les catégories Novice ou Junior. Au cours de l'exercice, des prix de 1 801 \$ (2 610 \$ en 2023) ont été distribués par le Fonds.

Le Fonds de la succession de Paul Giesinger déclare les activités associées à la remise d'un prix annuel au Championnat des femmes de niveau novice et au Championnat des hommes de niveau novice aux Championnats nationaux de patinage artistique du Canada. Au cours de l'exercice, un prix annuel de 2 000 \$ (2 000 \$ en 2023) a été distribué à partir du Fonds.

## 12. Engagements :

L'Association s'est engagée en vertu de baux de location de bureaux jusqu'au 31 mars 2026. Les paiements annuels minimums sont de 510 602 \$.

## 13. Éventualités :

### a) Affaires juridiques et litiges :

L'Association intervient dans des litiges et demandes éventuels ou en instance qui surviennent dans le cours normal des activités. De l'avis de la direction, une estimation du passif potentiel découlant de ces demandes ne peut être faite, mais tout passif pouvant découler de telles éventualités n'aurait pas d'effet défavorable important sur les états financiers de l'Association. Les pertes, le cas échéant, découlant de ces affaires seront comptabilisées dans l'exercice au cours duquel elles sont réglées.

### b) Contributions gouvernementales :

Les contributions gouvernementales sont assujetties à des conditions concernant la dépense des fonds. Les documents comptables de l'Association peuvent faire l'objet d'une vérification par les agences subventionnaires afin d'identifier les cas, s'il y a lieu, où les montants imputés aux projets n'ont pas été conformes aux modalités convenues et qui, par conséquent, seraient remboursables à l'agence subventionnaire.

De plus, les agences subventionnaires peuvent exiger le remboursement de toute partie des subventions si l'Association ne dépense pas tous les fonds avancés ou ne respecte pas les jalons de rendement définis précis dans l'accord de contribution.

# PATINAGE CANADA

Notes jointes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

---

## 13. Éventualités (suite) :

### b) Contributions gouvernementales (suite) :

Aucune agence subventionnaire n'a exigé de remboursement. Les rajustements apportés aux états financiers à la suite de ces vérifications seront comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils sont connus.

## 14. Risques financiers :

L'Association est exposée aux risques suivants par l'entremise de ses instruments financiers.

### a) Risque de crédit :

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier cause une perte financière à l'autre partie en ne s'acquittant pas d'une obligation. L'Association est exposée au risque de crédit en raison de ses comptes débiteurs et de ses placements. L'exposition au crédit est réduite au minimum en traitant avec des contreparties solvables comme les gouvernements canadiens et les sociétés ouvertes. Les placements sont gérés en vertu d'une politique de placement approuvée par le Conseil, comme il est communiqué à la note 4.

L'Association évalue, de façon continue, les comptes débiteurs et prévoit tout montant qui n'est pas recouvrable dans une provision pour créances douteuses. À la fin de l'exercice, l'Association a comptabilisé une provision pour créances douteuses de 11 004 \$ (6 928 \$ en 2023), qui est déduite du solde des comptes débiteurs.

### b) Risque de liquidité :

Le risque de liquidité est le risque que l'Association soit incapable de s'acquitter de ses obligations en temps opportun ou à un coût raisonnable. L'Association gère son risque de liquidité en surveillant continuellement ses flux de trésorerie d'exploitation et ses investissements et en préparant des prévisions financières selon divers scénarios. L'Association croit disposer de ressources financières suffisantes pour s'acquitter de ses obligations au cours du prochain exercice et au-delà.

### c) Risque du marché :

Le risque du marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de l'évolution des cours du marché. Le risque du marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix.

# PATINAGE CANADA

Notes jointes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

---

## 14. Risques financiers (suite) :

### c) Risque du marché (suite) :

#### i) Risque de change :

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du taux de change. L'Association est exposée au risque de change découlant de ses trésoreries et de ses placements libellés en dollars américains. À la fin de l'exercice, l'Association détenait 73 219 \$ (45 714 \$ en 2023) en trésoreries et 6 395 514 \$ (5 357 715 \$ en 2023) en placements libellés en dollars américains.

#### ii) Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'Association est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses placements à revenu fixe, comme il est communiqué à la note 4.

#### iii) Autre risque de prix :

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces fluctuations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier lui-même ou à son émetteur, ou par des facteurs pertinents à tous les investissements sur le marché. L'Association est exposée à d'autres risques de prix en ce qui concerne ses placements en actions, comme il est communiqué à la note 4.

Ces risques ont augmenté au cours de l'exercice 2024 en raison de l'inflation, des taux d'intérêt et des fluctuations des prix du marché. La direction croit que ses risques financiers sont atténués de façon appropriée et qu'ils ne représentent pas un risque important pour les activités de l'Association. Aucun changement significatif n'a été apporté aux politiques, procédures et méthodes utilisées pour gérer ces risques financiers au cours de l'exercice.

## 15. Informations comparatives :

Certaines informations comparatives ont été reclassées afin de se conformer à la présentation des états financiers adoptée pendant l'exercice en cours.

Au cours de l'exercice, l'Association a décidé de présenter ses actifs nets investis dans des immobilisations et des collections séparément des actifs nets non affectés.